



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CHRS

Question écrite n° 24200

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de Mme la secrétaire d'État à la lutte contre la précarité et l'exclusion sur la situation financière des centres d'hébergement et de réinsertion sociale de Haute-Marne. Dans sa réponse à la question écrite n° 18418, la secrétaire d'État à la lutte contre la précarité et l'exclusion faisait part de sa demande à la direction générale de l'action sociale d'expertiser pour le 30 juin 2003 les demandes formulées par l'ensemble des DDASS, relatives aux insuffisances financières des associations. Compte tenu de l'urgence et de l'importance de ce dossier, il lui demande de présenter le bilan par département de ces demandes et de lui indiquer le montant de crédits alloués par le Gouvernement à ces associations en réponse à leur situation financière.

Texte de la réponse

Un bilan des besoins financiers en matière de CHRS a été effectué en 2003. L'ensemble des demandes présentées par les DDASS s'élevait à un total de 28,3 millions d'euros. Grâce à un abondement de la dotation des CHRS apporté par le décret d'avance du 13 octobre 2003, il a pu être répondu à ces demandes à hauteur de 16,83 millions d'euros. Le tableau ci-joint présente la répartition départementale des crédits ainsi alloués. Une dotation de 100 000 euros a ainsi été accordée au département de la Haute-Marne. Pour 2004, une mesure nouvelle de 8,92 millions d'euros, portant la dotation des CHRS à un montant de 437,31 millions d'euros au niveau national, a été inscrite en loi de finances afin de revaloriser le budget des établissements de façon pérenne. Pour le département de la Haute-Marne, la dotation allouée au titre du financement des CHRS pour l'année 2004 s'élève à 1,28 million d'euros, soit une augmentation de 2,51 % par rapport à 2003, comprenant l'extension en année pleine des mesures nouvelles obtenues en 2003. Par ailleurs, les efforts engagés en 2003 ont été poursuivis et des crédits complémentaires à hauteur de 14 millions d'euros ont été mobilisés fin juin. Pour le département de la Haute-Marne, une délégation supplémentaire de 6 380 euros a été accordée. Montant des crédits complémentaires alloués en 2003 en décret d'avance au titre du financement des CHRS, par départements

DÉPARTEMENTS	MONTANT ACCORDÉ
Ain	0
Aisne	97 620
Allier	188 201
Alpes-Maritimes	129 378
Ardèche	53 338

Ariège	68 953
Aube	0
Aude	40 000
Aveyron	2091
Bouches-du-Rhône	1 589 035
Calvados	278 624
Cantal	46 826
Charente	38 110
Charente-Maritime	0
Cher	0
Corrèze	47 652
Haute-Corse	0
Côte-d'Or	1 023 404
Côtes-d'Armor	123 603
Creuse	48 670
Dordogne	98 146
Doubs	284 511
Drôme	23 000
Eure	417 261
Eure-et-Loire	15 938
Finistère	171 725
Gard	193 528
Haute-Garonne	42 734
Gers	20 633
Gironde	280 906
Hérault	333 000

Ille-et-Vilaine	542 715
Indre	94 360
Indre-et-Loire	0
Isère	66 739
Jura	20 190
Landes	0
Loir-et-Cher	98 580
Loire	91 138
Haute-Loire	156 481
Loire-Atlantique	254 001
Loiret	0
Lot	92 185
Lot-et-Garonne	0
Lozère	0
Maine-et-Loire	137 368
Manche	23 682
Marne	85 613
Haute-Marne	100 000
Mayenne	307 706
Meurthe-et-Moselle	229 959
Meuse	80 000
Morbihan	223 512
Moselle	400 312
Nièvre	484 577
Nord	1 507 109
Oise	0

Orne	66 210
Pas-de-Calais	994 869
Puy-de-Dôme	23 146
Pyrénées-Atlantiques	0
Hautes-Pyrénées	41 915
Pyrénées-Orientales	109 589
Bas-Rhin	25 684
Haut-Rhin	88 812
Rhône	368 772
Saône-et-Loire	339 312
Sarthe	281 815
Savoie	0
Haute-Savoie	127 195
Seine-Maritime	368 847
Seine-et-Marne	38 755
Yvelines	0
Somme	56 037
Tarn	11 240
Tarn-et-Garonne	0
Var	284 939
Vaucluse	41 401
Vendée	240 111
Haute-Vienne	147 745
Vosges	34 812
Yonne	42 753
Territoire-de-Belfort	105 233

Essonne	365 254
Hauts-de-Seine	1 768 400
Seine-Saint-Denis	0
Val-de-Marne	30 341
Val-d'Oise	117 499
Haute-Corse	0
Guadeloupe	60 000
Martinique	0
Total	16 833 801

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24200

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : précarité et exclusion

Ministère attributaire : précarité et exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6890

Réponse publiée le : 12 octobre 2004, page 7981